



# Géoloire42

## SIG Web départemental

Un outil mutualisé pour les collectivités

**Géoloire42 est un Système d'Information Géographique Web, issu d'une démarche participative associant les collectivités adhérentes au SIEL et des acteurs majeurs de l'aménagement du territoire.**

**Avec Géoloire42, les collectivités disposent d'une solution d'exploitation des plans, de visualisation des données et plus largement d'un outil d'aide à la décision.**

LE PORTAIL GÉOLOIRE42 PERMET AUX COLLECTIVITÉS DE GÉRER LEURS RÉSEAUX, ÉQUIPEMENTS ET PROJETS D'URBANISME.

### #Une approche multisectorielle

Les collectivités adhérentes à la compétence optionnelle Géoloire42 ont accès, sur une plateforme web, à leur cadastre informatisé, leur PLU, leurs plans des réseaux (électricité, gaz, éclairage public, réseaux de chaleur...) et aux données de leur matrice cadastrale.

Cet outil constitue un point d'entrée pratique pour répondre aux exigences des réglementations d'urbanisme et de réalisations de travaux (DT/DICT).

Géoloire42 se veut évolutif et peut potentiellement exploiter des données spécifiques telles que la gestion des espaces verts, des réseaux humides ou les bâtiments publics...

### #Un SIG complémentaire et adaptable

Géoloire42 utilise la technologie Aigle™ ce qui en optimise la compatibilité avec les SIG déjà utilisés par certaines collectivités.

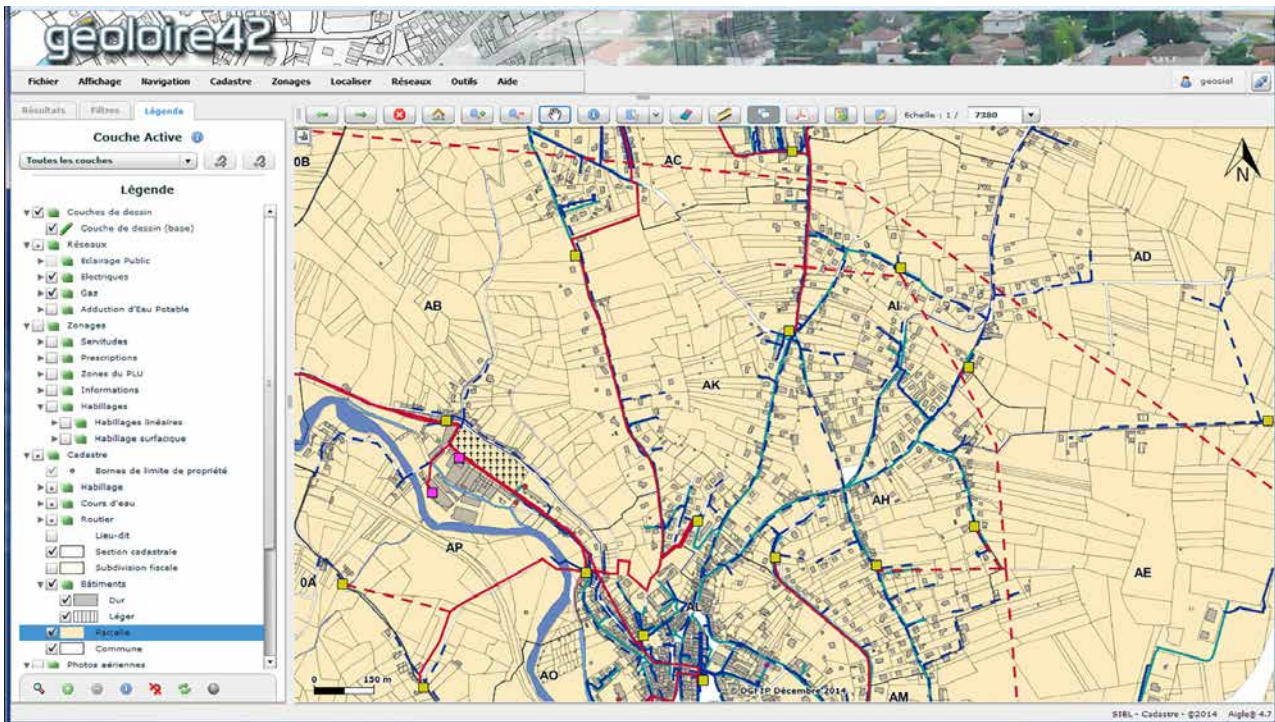
Ce SIG à l'échelle départementale peut s'interfacer avec des logiciels d'instruction d'urbanisme et se compléter avec des modules métiers selon les besoins.

Enfin, l'outil collaboratif Géoloire42 intègre une plateforme d'échanges et de partage afin que les utilisateurs puissent optimiser et développer les différentes fonctionnalités.

### #Vers l'open data et la mobilité

Géoloire42 doit permettre aux collectivités qui le souhaitent d'offrir à leurs habitants un accès à des données partagées.

En outre, l'outil est compatible avec les différents modes de consultations sur écran, tablettes et smartphones.



## ADHÉSION

Géoloire42 est une compétence optionnelle d'une durée de 6 ans renouvelables, proposée par le SIEL à ses adhérents.

Le coût de l'adhésion est défini selon le régime de la collectivité (urbain, rural) et de sa catégorie (potentiel fiscal). L'outil étant hébergé sur Internet, la collectivité n'a aucun logiciel spécifique à installer.

Le SIEL assure néanmoins l'appui technique et le conseil auprès de ses membres.

**[www.geoloire42.fr](http://www.geoloire42.fr)** 

### CONTACT :

Rémi RUSSIER - russier@siel42.fr - 04 77 43 53 96

## LES OPTIONS\*

### PERSONNALISATION

Ajout de données propres à la collectivité.

### PORTABILITÉ

Visualisation sur tablettes et smartphones.

### ADS

Liens vers les logiciels d'application du droit des sols.

### OPEN DATA

Accès grand-public de certaines données.

\*Mises en place progressivement en fonction des demandes et du développement continu de Géoloire42



[www.siel42.fr](http://www.siel42.fr)

## Syndicat Intercommunal d'Énergies du département de la Loire

4 av. Albert Raimond  
CS 80019 - 42271 Saint-Priest-en-Jarez Cedex  
Tél. 04 77 43 89 00 - Fax. 04 77 43 89 13  
E-mail : siel@siel42.fr

Le SIEL est un Établissement Public de Coopération Intercommunale qui regroupe les 326 communes de la Loire, 35 structures intercommunales et le Département. Ces collectivités confient au SIEL la gestion des réseaux de distribution électriques et gaziers communaux.

Parallèlement, le SIEL conduit pour ses adhérents des projets de dissimulation des réseaux, d'électrification, d'éclairage public, de Très Haut Débit, de gestion de l'énergie dans les bâtiments publics et assure le développement des énergies renouvelables.

